

1- Introduction à l'aménagement du territoire

A - L'aménagement du territoire(est un act par lequel l'Etat affiche son projet territorial,il motre comment l'Etat compte assurer,dans un cadre de développement durable l'équilibre,l'équitéet l'attractivité du territoire dans toutes ses composantes y compris la défense et la sécurité nationales-

L'aménagement de territoire est une action géographique au sens fort du terme, c'est-à-dire qu'il contribue à modifier la géographie d'un certain **territoire** en agissant sur une ou plusieurs de composantes- réseaux de communication, développement urbain ou localisations industrielles.

La terminologie diffère selon les pays l'aménagement du territoire, l'organisation spatiale, a ce propos, citons quelques définitions que nous jugeons pertinentes :

Pour Yves LE DIASCORN

L'aménagement du territoire est(un essai pour substituer une géographie rationnelle ,limitant le gaspillage des ressource naturelles et humaines ,à une géographie anarchique juxtaposant espaces encombrés, ou mêmes saturés et espaces délaissés voire abandonnés)

De son cote A. LIPIETS note que :

L'aménagement de territoire consiste à organiser le développement économique sur l'ensemble du territoire, en alternatives au simple jeu de marché de travail qui pousserait les résidents à se déplacer pour chercher un emploi

Pour La LAJUGIE, DALFAUD et LACOUR :

(La politique d'aménagement tend à endiguer le courant qui porte toutes les forces vives du pays vers les grands centres, à créer des sources de vie dans des régions ou les

ressources sont insuffisamment utilisées, et qui malgré les riches possibilités, tendent à devenir désertes, à contenir le développement de grandes agglomérations, à mettre en valeur les zones sous développées du territoire)

En fin, une dernière définition proposée par Economie et Humanisme, mentionne que :

-L'objet de l'aménagement de territoire est de créer, par l'organisation rationnelle de l'espace et par l'implantations des équipements appropriés, les conditions optimales de l'espace ; de mise en valeur des terres et des cadres les mieux adaptés au développement humain des habitants

-La politique d'aménagement de territoire consiste en un ensemble de mesures coordonnées et de programmes visant à mieux répartir de manière judicieuse et harmonieuse les hommes ,les activités ,les constructions, les équipements sur le territoire national donné .

La notion du développement (objectif de la politique économique)

Le développement est une notion qui englobe une multitude de composantes économiques, sociales et politique, il doit tenir compte des valeurs et attitudes d'une population. Il peut être défini comme la combinaison des changements touchant l'ensemble des structures économiques, sociales, culturelles et démographiques.

Le développement engage une société sous tous ses aspects, où il se diffère de la notion de croissance qui se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure ni engagement d'une société sous tous ses aspects.

Le concept du développement, qu'est un aspect qualitatif, inclut la notion de croissance qu'est un aspect quantitatif.

1.1 Naissance des politiques de l'aménagement du territoire

Chaque pays, chaque politique économique vise le le développement économique .Ce développement, quoi qu'il est présent, sa répartition et sa diffusion posent un véritable problème. En effet, les disparités de développement sont là et se manifestent à plusieurs niveaux :

-D'abord à l'échelle planétaire (Nord-Sud), les écarts de développement sont très profonds entre les pays, les sous régions (AFRIQUE). A l'échelle nationale, c'est-à-dire au sein des pays, on assiste à une mauvaise répartition du développement entre les régions. C'est le cas de l'Algérie, où le problème du déséquilibre entre le Nord assez développés peuplé et le Sud, se pose avec acuité. C'est le cas de la France qui souffre d'un déséquilibre très grave entre région parisienne et le reste du pays ; un déséquilibre qui traduit la célèbre citation (Paris et le désert français). Même dans les niveaux les plus bas, des déséquilibres existent ; il s'agit des écarts entre les communes d'une wilaya ou même entre quartiers d'une ville.

Ainsi ; il est clair que le déséquilibre de développement est un phénomène général présent à tous les niveaux.

Ormis les premières actions d'aménagement de la vallée de Tennessee aux ETATS UNIS et l'exception du territoire soviétique dans lequel l'industrialisation s'est développée pour la première fois dans un cadre planifiée à partir des années 1920

Si non La prise de conscience des inégalités et des disparités régionales considérables, au lendemain de la seconde guerre Mondiale, que plusieurs pays ont commencé à lutter contre ce phénomène et ce, travers l'élaboration d'une politique de l'espace.

En effet cette constatation de déséquilibre croissant a poussé les pouvoirs publics à promouvoir des conceptions diverses à l'égard de l'espace : planification régionale du développement économique l'industrialisation, l'émergence de politiques d'aménagement du territoire

Les préoccupations de l'aménagement du territoire ont connu une évolution substantielle.

1.2. Objectifs de l'aménagement du territoire :

Toute politique d'aménagement du territoire, au delà des moyens utilisés, vise l'ultime objectif d'assurer une utilisation rationnelle de l'espace, il s'agit pour les pouvoirs publics de corriger les différences naturelles qui peuvent exister entre les espaces d'un territoire de

manière à assurer les mêmes conditions d'existence pour tous les habitats quelque soit la région.

_L'aménagement du territoire vise à assurer l'équité entre les habitants de l'ensemble du territoire en leur assurant des conditions de vie favorables.

_L'aménagement du territoire porte sur plusieurs niveaux. Il peut toucher de petits espaces dans une ville, que des régions toutes entières.

Les déséquilibres régionaux de développement sont la conséquence d'un laisser faire qui s'étale sur plusieurs années.

La recherche de l'intérêt individuel qu'est la maximisation du profit avait conduit à une concentration de l'activité économique et par conséquent les populations sur des espaces favorables laissant ainsi d'autres déprimés .

L'aménagement du territoire intervient comme un moyen pour faire face à ces problèmes du developpement.

Développement Il consiste en une politique volontariste, par laquelle l'Etat vise à corriger les disparités de qui provient d'un laisser faire.

L'aménagement du territoire nécessite une part d'autorité et rejoint la planification .

L'amenagement suppose une perspective spatiale consciente et volontaire ;il implique un certain interventionnisme .

Contribuer à l'émergence d'une économie diversifiée et compétitive qui exploite les potentialités de l'ensemble des territoires et qui tire ses sources de croissance et de la productivité et l'innovation en substitution à la dépense publique.

Consolider les orientations du SNAT pour garantir la sécurité du territoire (Alimentaire,Energitique,Hydrique,Economique :le rôle de leader de l'Algérie ,au niveau régional et de la préservation et la valorisation du capital naturel de notre pays.

Faire des territoires des espaces de croissance compétitifs par la valorisation de leurs ressources potentiels.

Transformer tous les acteurs consommateurs du budget en sources génératrices de richesses et de plus values hors hydrocarbures.

Contribution du SNAT au développement des secteurs moteurs de l'économie nationale ,en l' occurrence ,l'agriculture, le tourisme ,industrie ,les services superieurs et l'économie de la connaissance .

Localisation équilibrée de la population et des activités et mise en attractivité du territoire.

Selon DELFAUT, LAJUIE, LACOURT, l'aménagement du territoire peut prendre trois (03) formes selon le but escompté et surtout selon la nature du problème . Ainsi l'aménagement du territoire peut être :

_Ordonnateur : basé sur l'usage de l'autorité en imposant des règles strictes

_ Créateur : Il consiste en la création , dans les régions qui souffrent, d'une activité économique susceptible de créer une dynamique .

_ Défensif : Il a pour but de sauvegarder les régions qui risquent de connaître une récession.

1-3 Les acteurs de l'aménagement du territoire

Ils sont en générale: L'Etat ; Les collectivités locales ; les entreprises :

A/ L'Etat

L'aménagement du territoire est en premier lieu l'affaire de l'Etat c'est à ce lui-ci qu'incombe la responsabilité d'assurer l'équité entre la population de l'ensemble du territoire.

La politique de l'aménagement du territoire de l'Etat est confiée selon les pays, selon les pays, à un ministère spécifique (Algérie) ou bien à des institutions créées au niveau de l'Etat.

B/ Les collectivités locales

L'Etat se charge de l'aménagement du territoire au niveau national (, les collectivités locales s'occupent, quant à elles, de l'aménagement régional urbain ; elles s'intéressent à l'espace local.

Cependant, les orientations de l'aménagement régional et local doivent être cohérentes avec la politique nationale d'aménagement du territoire.

C/ Les entreprises.

Les entreprises représentent un acteur primordial de l'aménagement du territoire. D'une part, elles contribuent au développement du territoire et ce ,par :

_La création d'emplois par les projets à réaliser.

_La création de richesse par la réalisation de la valeur ajoutée .

D'autre part, elles renforcent la position du territoire et contribuent à former son offre car la localisation, des entreprises existantes sur un territoire attirent d'autres entreprises.

C'est pour ces raisons, que les politiques d'aménagement du territoire donnent un grand intérêt à la localisation des entreprises

2. Les moyens de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une lourde tâche ; il nécessite la mise en place d'un ensemble de moyens qui permettent d'aboutir aux objectifs escomptés.

Les moyens de l'aménagement du territoire peuvent être classés en deux catégories :

Les moyens politiques et les moyens techniques

A/ Les moyens politiques.

Consiste en l'élaboration d'une politique divers de développement sectoriel ;cette politique peut concerner tout le territoire ,une partie ou même des lieux bien spécifique ;cela se fait grâce aux différents plans d'aménagement du territoire .

B/Les moyens techniques.

Les moyens techniques sont de deux types :

1- Les moyens directs

Consistent en une intervention directe de l'Etat sur répartition de l'activité économique.

Cela se fait à travers :

- La réglementation de l'implantation des activités économiques en interdisant des lieux et en orientant les investissements vers d'autres zones.
- L'offre d'avantage fiscal et financier pour encourager des localisations sur des régions sous développées.
- L'investissement de l'Etat par la création d'unité de production.

2 .Les moyen indirects.

Contrairement aux méthodes directes, celles-ci visent à concentrer des efforts pour contribuer à renforcer la capacité d'une région à attirer les activités économiques. Cela passe par un investissement dans les équipements collectifs et les infrastructures de base (Routes aéroports, ports infrastructure de formation et de recherche).

2-1 Les champs d'intervention de l'aménagement

Dans une perspective de développement durable, l'aménagement du territoire intervient dans différents secteurs pour parvenir aux objectifs

- le développement local, le développement régional, le développement urbain ;
- le développement territorial ;
- les politiques sociales spatialisées ;
- les politiques du logement ;
- le développement des infrastructures, notamment de transport et de communication ;
- la gestion des déchets et des ressources de proximité ;
- la disponibilité des ressources en eau et leur gestion intégrée afin d'assurer leur durabilité ;
- la préservation et la mise en valeur de l'environnement comme on la conçoit par exemple dans la gestion intégrée des zones côtières .